

Tencin Autrement

Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : www.tencin.net

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°14

DÉCEMBRE 2012

Bonne année 2013



VŒUX 2013

**Le Maire et le Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie
des vœux
le jeudi 10 janvier à 18h30
à l'Espace Culturel**

LE MOT DU MAIRE

Adresser des vœux de bonheur et de réussite en cette période de difficultés et d'incertitudes peut paraître paradoxal et pourtant, c'est sans doute au-delà de la tradition une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses.

Cette année qui s'achève restera pour beaucoup l'année de l'aggravation de la crise avec toutes les interrogations que cela entraîne. Cette situation doit nous inciter à toujours plus de prudence dans la conduite de nos projets car les budgets de plus en plus rigoureux imposeront des choix parfois difficiles.

Pourtant, malgré ce contexte, nous avons pu maintenir certains programmes essentiels concernant :

- le service à la population
 - réalisation de la maison des associations
 - mise en place du centre de loisirs et du relais d'assistantes maternelles
 - réalisation de city stades
 - rénovation des courts de tennis et du terrain de sports
- la sécurité des personnes
 - voirie et réseaux rue de la Tuilerie
 - voirie et réseaux quartier Pré Sec

Les grands projets futurs qui vont retenir notre attention dans les prochains mois

- l'agrandissement de nos écoles,
- la réfection de la voirie et réseaux, avenue du Grésivaudan
- soutien du projet d'extension de notre supérette et de l'implantation de nouveaux commerces.

Nous continuerons à encourager nos associations qui sont un élément essentiel de notre vie locale.

Il me paraît primordial en cette période de morosité générale de lutter contre l'isolement, d'échanger et de partager de bons moments. Les associations vous en donnent l'occasion, n'hésitez pas à les rejoindre et à participer à leurs manifestations.

Je souhaite vivement que le dynamisme de notre village se maintienne et même qu'il s'amplifie.

BONNE ANNÉE 2013

François Stefani



Vie pratique

Bilan des travaux sur la commune

Cette année qui s'achève a été riche en nouvelles réalisations et travaux sur la commune.

Un nouveau commerce s'est installé sur le territoire communal : **Gio et Gio** situé **rue de la Tuilerie** qui propose de la restauration à emporter : pizzas, plats italiens et produits d'alimentation originaires d'Italie. **Grési Car** spécialisé dans la vente et réparation de camping-cars également situé dans le quartier de Cruzille devrait être opérationnel à la fin de cette année.

Un permis de construire a par ailleurs été déposé, et est en cours d'étude pour l'agrandissement de la supérette et la création de commerces.

Par contre nous regrettons la fermeture du café/restaurant bouquinerie le Saint Christophe depuis cet automne.

En ce qui concerne les travaux, de nouveaux aménagements communaux ont vu le jour telle la Maison des Associations sur le site de l'ancienne école maternelle de Pré-Sec. Ce bâtiment entièrement rénové abrite désormais le centre aéré Intercommunal, le relais assistantes maternelles et permet l'accueil des associations culturelles et sportives de la commune en libérant des créneaux horaires à l'espace culturel. Un logement social entièrement réhabilité a été aménagé à l'étage.

L'Espace culturel, avenue du Grésivaudan, a vu ses portes changées pour améliorer l'isolation et la sécurité du bâtiment.

La mairie a également eu droit à une petite cure de rajeunissement grâce au changement de ses fenêtres et portes-fenêtres. La porte d'entrée devra subir le « même sort » en début d'année prochaine. Au premier étage, les services techniques de la commune ont aménagé des bureaux dans des pièces qui étaient jusqu'à présent inutilisées.

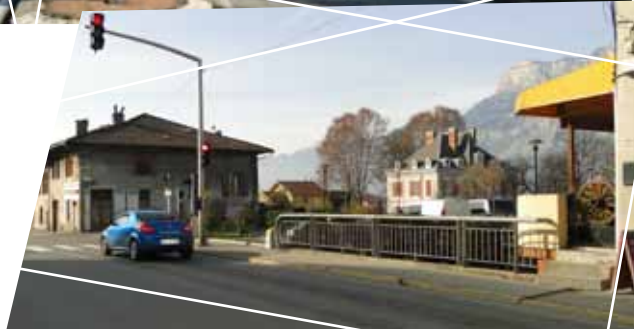
Les parcs de la commune ont été réaménagés, en ce qui concerne le parc de Pré-Sec : un court de tennis a été rénové tandis que le deuxième a été transformé en mini city stade. Il ne faut pas oublier la réalisation du terrain de sport qui permet la pratique du football et du rugby. Quant au parc de la mairie, un city stade de plus grande taille fait la joie des petits comme des plus grands.

Sur Cruzille les trottoirs et la voirie sont enfin opérationnels.

L'assainissement collectif de la rue du Martinet a été achevé cet été.

Pour Pré-Sec les travaux sont toujours en cours, l'enfouissement des réseaux téléphoniques, électriques et d'eau se poursuivent et à terme la voirie, les trottoirs et les places de parking donneront à ce quartier une sécurisation plus efficiente.

En ce qui concerne les futurs travaux, une étude sur la sécurisation de l'avenue du Grésivaudan est à l'examen comprenant la réfection de la voirie et des trottoirs avec réaménagement des places de parking, les réseaux d'eau et d'assainissement seront changés par la même occasion.



La procédure de reprise des tombes en état d'abandon se poursuit...

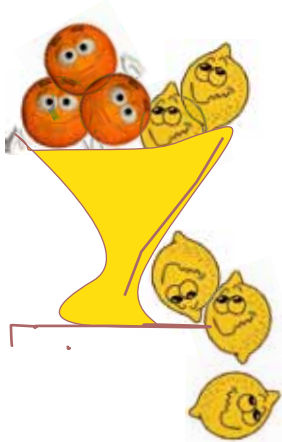
Rappel

Le 25 novembre 2011 était lancée la procédure de reprise des concessions semblant abandonnées par une tournée effectuée dans le cimetière avec un expert funéraire.

Quelles sont les tombes concernées ? Celles acquises à titre perpétuel, qui ont plus de 30 ans d'existence et qui n'ont accueilli aucune inhumation depuis au moins 10 ans. Celles présentant un défaut d'entretien courant (gros nettoyage), un défaut sanitaire (étanchéité du caveau) ou un défaut structurel (travaux nécessitant l'intervention d'un spécialiste).

Les familles souhaitant conserver leurs tombes doivent impérativement effectuer ces travaux avant le 25 octobre 2014 et prévenir la mairie qui dressera un procès-verbal de constat de travaux afin de les retirer de la procédure de reprise.

Passé ce délai, il sera procédé à l'établissement d'un nouveau constat sur site, et faute par les familles d'avoir fait les travaux nécessaires, la tombe sera reprise par la commune car le cimetière et ses tombes sont la propriété de la commune.



Prix Citron amer – Aux propriétaires de véhicules qui pensent que les trottoirs et les pelouses sont des places de stationnement avec une mention particulière aux parents d'élèves qui devant l'école, donnent un bien mauvais exemple à leurs enfants et une mention spéciale au propriétaire du camping-car rue de la Tuilerie.

Prix Citron très très amer – À la personne qui voulant exécuter son chien de deux balles dans la tête l'a laissé pour mort dans le froid et la neige.

Prix Orange – Aux sapeurs-pompiers de Goncelin qui ont pris en charge ce chien pour le faire soigner.

Café des aidants à Lumbin

Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie ou une personne en situation de handicap. Vous êtes un aidant.

Venez partager votre expérience avec d'autres aidants du Grésivaudan un mardi par mois, de 14h30 à 16h30, conférence débat animée par une psychologue et un travailleur social.

Inscription conseillée au service Autonomie au 04 56 58 16 41. L'accès est libre.

Participation : 1 consommation prise sur place.

Site internet : <http://cafedesaidantslumbin.blogspot.fr>. Organisé par la Corta du Grésivaudan.

La commune vend un terrain constructible

Terrain de 498 m² à Pré Sec (à côté de la Maison des Associations) 95000 €

Contact : 04.76.71.36.14

Rentrée scolaire 2013-2014

Concerne les enfants en âge d'entrer en 1^{re} année de maternelle, au CP et les nouveaux arrivants sur la commune.

Permanences les 1^{er} et 8 février à la Mairie à partir de 16h30.

Se munir d'un justificatif de domicile récent, du livret de famille et du quotient familial.



Révision des listes électorales du 01/09 au 31/12/2012

- Vous êtes nouvel arrivant sur la commune.
- Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales.
- Vous avez déménagé au sein de la commune.
- Vous avez changé d'état civil.
- Vous êtes ressortissant communautaire.

Veillez prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Tel. 04 76 71 36 14



Le recensement Jeunes Citoyens obligatoire à 16 ans

Tout jeune ayant 16 ans révolus est prié de passer en mairie muni de sa carte d'identité et du livret de famille à partir de la date anniversaire.

Ce recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire.

Conseil municipal



Conseil municipal du 23 octobre 2012



1. Budget supplémentaire 2012

Présentation du budget supplémentaire, en fonction des régularisations des opérations réalisées en cours d'année. Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses/recettes à hauteur de 11 346 €.

Le budget d'investissement comprend des régularisations en matière d'acquisitions foncières, ainsi que des travaux pour l'ouverture des espaces agricoles pour un montant de 20 652 €. En recettes, compensation par la subvention et la participation pour les travaux relatifs à l'ouverture des espaces agricoles et un acompte sur la subvention des travaux de Pré Sec.

2. Détermination de la participation communale pour la garantie maintien de salaire des agents communaux

Participation communale fixée à 10 € par mois et par agent.

3. Ouverture de poste

Transformation du poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe, en poste d'adjoint du patrimoine de 1^{re} classe.

4. Modification de la composition de la commission d'appel d'offres

La commission est composée de 3 membres titulaires, plus le Maire : MM MARSEILLE, FOIS, LECUYER et de 3 membres suppléants : Mme CHAMBON, MM BOUCHET-MOULIN et ROYAN. Les nouveaux membres suppléants sont Mme MENDEZ, MM BOUCHET-MOULIN et CLET.

5. Désignation du coordonnateur SPS et du contrôleur technique pour l'extension du groupe scolaire

Avec l'extension du groupe scolaire, plusieurs corps de métiers vont être amenés à intervenir sur ce chantier. La commune est dans l'obligation d'avoir recours aux services d'un coordonnateur Sécurité-Protection Santé et d'un contrôleur technique de construction.

Le Conseil municipal décide de retenir le bureau Alpes Contrôles pour assurer ces deux missions pour un montant total de 6 625,84 € TTC.

6. Autorisation de signature de l'acte contenant les statuts de l'A.F.U.L.

Dans le cadre de l'opération de logements « Clos Alexandrine », constitution d'une association syndicale pour la gestion de cette copropriété afin de déterminer les servitudes qui y sont affectées.

Autorisation donnée au Maire de signer ce document.

7. Avenants aux marchés de travaux concernant la réhabilitation de l'ancienne école maternelle

Nécessité de réaliser des avenants pour finir le chantier et solder les marchés pour un montant total de 3 574,94 € TTC.

Autorisation donnée au Maire de signer ces avenants.

8. Convention pour la vérification et l'entretien des poteaux d'incendie

Autorisation donnée au Maire de signer cette prestation de services concédée à Véolia pour un montant de 41€ HT par poteau.

9. Signature de la convention avec la SDH pour le financement des travaux télécom à Pré Sec

Autorisation donnée au Maire de signer la convention financière avec la SDH.

10. Vente d'un terrain communal

Décision de faire une publicité en définissant les critères de choix pour valider cette cession.

11. Approbation du portée à connaissance du surcos en zone AUA

Approbation adoptée.

12. Modification de la délibération n°1540 relative aux droits de raccordement à l'eau et l'assainissement pour le dossier Clos Alexandrine

Validation de cette modification

13. Convention France Télécom/commune pour les travaux de réseaux à Pré Sec

Autorisation donnée au Maire de signer ces conventions de gestion de travaux.

Skibus : tous en piste !

Pour la quatrième année consécutive, les Skibus reprennent le chemin des stations du Grésivaudan.

Les lignes G63, G64 et G70 fonctionnent depuis le samedi 8 décembre. Les autres entreront en service le 22 décembre avec possibilité d'ouverture anticipée en fonction de la météo.

Pour un euro l'aller-retour, et en accès libre pour les abonnés des **Transports du Grésivaudan**, de **Translère** et du train **TER**, ces navettes saisonnières desservent les stations de Belledonne : le Collet d'Alleverd, Les 7 Laux,

Chamrousse et le Col du Barioz - Le Grand Plan. Du côté Chartreuse, la ligne G32 vers le plateau des Petites Roches n'est pas reconduite cet hiver.

Pour tout renseignement, téléchargez la plaquette sur le site : www.le-gresivaudan.fr.



Xtrèm Limit - Du 14 au 17 janvier 2013

Prévenir, informer, éduquer // Conférences + films + débats
à destination des adolescents et des familles

Contact : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) Tél. 04 76 08 04 57

ENTRÉE GRATUITE ET OUVERTE À TOUS POUR L'ENSEMBLE DES MANIFESTATIONS du programme

PREVENIR PAR L'ÉDUCATION

+ Mardi 15 janvier FÊTE ET ALCOOL
À 15h au cinéma Jean Renoir (Pentcharral)
CONFÉRENCE-DÉBAT
Par **Véronique Grappe-Nahoum**, anthropologue, chercheuse à TEHES (École des Hautes Études en Sciences Sociales) et au Centre Edgar Morin
Le rituel de la consommation d'alcool dans les fêtes, où « comment comprendre les conduites d'excès festifs de la jeunesse contemporaine »

ENFANCE EN DANGER : "L'ENFANT VICTIME"
À 18h au cinéma Jean Renoir (Pentcharral)
PROJECTION DU FILM "POLISSE" SUIVIE D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT
Par le docteur **Muriel Salmona**, psychiatre psycho-traumatologue, le **capitaine Émilie Vinet**, responsable de la brigade de protection de la famille de (M)Grel de police de Grenoble et le **gendarme Nathalie Gallia**, référente violences intrafamiliales à la brigade de gendarmerie de Domène.
Une approche médico-sociale et judiciaire de la question des violences commises par des adultes sur des enfants ou adolescents, et des conduites à risques qu'elles engendrent.

+ Mercredi 16 janvier MON ADD ET MOI : "C'EST DONC ÇA L'ADOLESCENCE"
À 18h à l'Espace Araden (Villard-Bonnot)
CONFÉRENCE-DÉBAT
Par **Daniel Marcelli**, professeur en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Poitiers.
Période de questionnements difficiles, l'adolescence est le moment de la rébellion, mais aussi de l'ouverture et du changement. De nombreux thèmes seront abordés comme le désir, le chagrin d'amour, les parents, la famille, l'autorité, les produits illicites, l'homosexualité, la différence...

+ Lundi 14 janvier GÉNÉRATION INTERNET: POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE
À 19h à l'Espace Aragon (Villard-Bonnot).
PROJECTION DU FILM «TRUST», SUIVIE D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT
Par l'association **Action Innocence***
Parce que la protection des mineurs est avant tout l'affaire et le devoir des parents, cette conférence a pour but de les aider à mieux comprendre les dangers d'Internet.
*Action Innocence est une ONG reconnue d'intérêt général, composée d'une équipe de psychologues, dont la mission est de préserver la dignité et l'intégrité des enfants et adolescents sur Internet. Sébastien Gendro interviendra les 14 et 15 janvier auprès des classes de 9^e du collège La Pierre Agnelle au Touvet.

CLIP "VIVRE ENSEMBLE, C'EST PARTAGER AUSSI LA ROUTE !"
Un clip de la sécurité routière sera projeté avant chaque séance de cinéma.

FILMS

DÉBATS

Xtrèm limit

DOSSIER



Gros plan sur la Bibliothèque !

La Bibliothèque ? Il y a une bibliothèque à Tencin ?

Oui, oui ! Elle est située dans le Parc de la Mairie, juste derrière le bâtiment.

Mais je travaille et je ne suis pas dispo pendant les heures d'ouverture...

Connaissez-vous vraiment les horaires ?

La bibliothèque est ouverte le lundi de 10h à 11h20

le mercredi de 13h30 à 17h30

le vendredi de 15h à 19h

le samedi de 10h à 12h

D'accord, mais moi j'ai besoin de me détendre après le boulot alors les classiques de la littérature, vous comprenez !!!!

Mais vous aimez les BD ou les Mangas ? vous adorez bricoler ? ou vous aimeriez apprendre à coudre ?

La bibliothèque a des ouvrages sur tout ces sujets. Soit vous demandez à Florence qui connaît sa bibliothèque à fond, soit si vous êtes plutôt Internet, vous faites une recherche sur le site de la bibliothèque :

www.bmtencin.cassioweb.com



La bibliothèque... son fonds et ses animations : vos enfants connaissent, c'est sûr ! mais VOUS ?

- Les bébés lecteurs
- Les animations scolaires
- Les ateliers créatifs
- Les contes (kamishibai...)
- Les animations autour d'expositions : le chocolat, le commerce équitable, les mangas..
- Les présentations d'auteurs...



Y'a pas ce que je cherche !

Si vous avez une demande spécifique, transmettez-la par mail bibliotheque-de-tencin@orange.fr ou téléphone au 04 76 40 66 43 et on fera de notre mieux pour vous le trouver.

Une caverne d'Ali Baba ?

C'est un peu ça !

La bibliothèque de Tencin est également partenaire d'autres structures :

- la Bibliothèque Départementale qui met à notre disposition ses 200 000 ouvrages et bientôt peut-être ses CD audio ;
- La bibliothèque anglophone qui nous donne accès à ses livres en VO (sans sous-titrages !)

Oui, bon. Mais j'ai un moment de libre lorsque mon fils est au judo à Goncelin et ma fille au solfège au Touvet ! Alors vous voyez !!!

Depuis 2010, la carte GresiLib vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques de la vallée. Il faut simplement régler sa cotisation annuelle sur sa commune de résidence.

Ah oui ? et c'est combien ?

10 euros l'année pour l'ensemble de la famille ou 6 euros si vous êtes tout seul. ■

La bibliothèque ?

Y'a pas mieux pour se changer les idées !!!

Un bon départ pour le centre aéré

L'accueil de loisirs est dirigé par Nadège ANXIONNAZ. Depuis sa création, il a vu défiler près de 90 enfants différents âgés de 3 à 13 ans.

Ils sont accueillis les mercredis et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

À ce jour, une vingtaine d'inscrits viennent régulièrement le mercredi.

Fréquentation par périodes

Nombres d'inscrits à ce jour.....	85
Inscriptions mercredis.....	57
Inscriptions vacances de la Toussaint.....	72
Nombre de mercredis.....	16

Fréquentation par tranches d'âge

Enfants nés entre 2006 et 2009 (3/6 ans)	23
Enfants nés entre 2003 et 2006 (6/9 ans)	29
Enfants nés entre 2003 et 1999 (10/13 ans)	7

Ce qui vous attend en 2013

- Soirée Pyjama : Contes d'Afrique
- Atelier créatif : pâte polymère
- À l'étude : création d'un fonds audio
- Refonte du site WEB

et toujours... des BD, des mangas, des polars, des revues et des documentaires et bien sûr quelques classiques mais surtout des auteurs contemporains.

Bibliothèque de TENCIN



Aérez-vous l'esprit

Fréquentation par commune

Tencin	53 %
Theys	20 %
La Pierre	12 %
La Terrasse.....	6 %
Lumbin	3 %
Hors Territoire	6 %

BAFA

Nous rappelons que la Communauté de communes soutient activement la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), destinées aux lycéens, étudiants ou professionnels du territoire.

Contact Direction de l'enfance et de la jeunesse :

Blandine Marrocco 04 76 71 62 93

Au jour le jour



Foire aux Noix 21 octobre 2012

Inauguration Maison des Associations

26 octobre 2012



Cérémonie du 11 novembre



Repas des Anciens

Le CCAS organise comme chaque année le repas des anciens qui aura lieu le samedi 12 janvier 2013 à l'Espace culturel. Au programme cette année : projection de documentaires sur le village réalisés par le Conseil Municipal des Enfants, de la musique et un excellent repas de fête !

Si vous souhaitez accompagner vos parents, grands-parents ou amis, n'hésitez pas et inscrivez vous à la Mairie avant le 6 janvier 2013 (prix : 35 €)

Au jour le jour



Marché de Noël

1^{er} décembre 2012



Soirée Crêpes du CME

Le samedi 15 décembre à 19h, le Conseil Municipal des Enfants a convié la population tencinoise à une soirée de mémoire et d'information sur son village. Deux vidéos sur L'abbé Calès et sur le St Christophe ont été présentées au public. Fruit d'une année de travail, ces deux documentaires ont été très appréciés par la qualité des interviews et la disponibilité de nos jeunes élus. La séance était précédée d'un petit buffet très animé et convivial autour de crêpes !





Ateliers "Déco de Noël" à la bibliothèque

12 et 15 décembre 2012



Joyeuses fêtes !

Avec la complicité de la commune et de nombreux bénévoles, la bibliothèque a accueilli du 5 au 15 décembre des ateliers déco de Noël où petits et grands ont créé des décorations en pâte à sel et en plâtre, des guirlandes, et des boules de Noël. Chaque participant a pu repartir avec un objet de sa création. Quatre rendez-vous réussis pleins de paillettes et de bonne humeur...



vos agendas — À vos agendas — À vos agendas

Voeux du Maire

Jeudi 10 Janvier à 18h30 à l'Espace Culturel.

Repas des Anciens

Rendez-vous le 12 Janvier à l'Espace Culturel pour un repas dansant dans une ambiance chaleureuse et festive.

1, 2, 3, Bouge !

Soirée Jeux de Société

Samedi 24 janvier l'Espace Culturel à partir de 17h30.

Foire au Boudin — Producteurs Locaux

Le dimanche 12 février sur le parking Fofo.

Du Football à Tencin

Ça y est ! Depuis cet automne, les couleurs de Tencin sont défendues par l'école de foot d'**1, 2, 3, Bouge**, désormais affiliée à la FFF.

27 enfants de 5 à 11 ans, encadrés par 6 éducateurs de Tencin, s'entraînent à Pré-Sec et participent aux plateaux avec les clubs voisins.

Venez les encourager !



Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- François Stefani : le mercredi toute la journée,
- Joël Marseille : le lundi de 10h à 12h,
- Georges Spolitini : le lundi de 9h à 12h,
- Simone Mendez : le mardi de 9h à 11h,
- Françoise Scaglioni : le jeudi de 17h à 18h,

ou en prenant rendez-vous à la mairie :

Lundi de 13h30 à 18h • Mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 18h • Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vous pouvez joindre vos élus :
– au 06 31 00 43 48 (téléphone portable de la municipalité) ;
– au 04 76 71 36 14 (répondeur téléphonique relié au standard de la mairie).

Directeur de la publication : François Stefani – Rédaction : Joël Marseille, Robert Fois, Herveig Lecuyer

Photothèque : © Mairie de Tencin, Laurent Cloarec – Mise en page : Françoise Colin-Madan

Le Bulletin de Tencin – N° 14, Décembre 2012